

Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain

Gilles Ivaldi

Les élections récentes ont confirmé l'ancrage de l'extrême-droite au sein du jeu partisan national. La présence inattendue du leader frontiste au second tour de l'élection présidentielle de 2002 a provoqué un véritable traumatisme dans la société française. Les performances du FN enregistrées depuis (lors du second tour présidentiel et du scrutin législatif de 2002, ainsi qu'à l'occasion des élections du printemps 2004) ont éclairé le dilemme profond d'une extrême droite, en mesure de réaliser de bons scores, occasionnellement même de conquérir de nouveaux territoires, en surfant sur une opposition critique à l'ensemble de l'élite politique. Elle se montre toutefois simultanément incapable de concrétiser son influence en faisant élire de nombreux représentants et en participant à l'exercice des pouvoirs.

Trois ans après la scission de janvier 1999, ces consultations ont également achevé de consacrer l'hégémonie du Front national de Jean-Marie Le Pen et l'absence d'espace électoral pour le Mouvement national républicain rival de Bruno Mégret.

Les forces électorales de l'extrême droite

L'histoire électorale du Front national depuis ses premiers succès des années 1983-1984 a été celle de sa progression presque constante, de son implantation renforcée et de son institutionnalisation au coeur du paysage politique français.

L'évolution du vote extrémiste (1984-2004)

La progression de l'impact électoral de l'extrême droite hexagonale depuis vingt ans témoigne de la dynamique de mobilisation du Front national, de sa capacité à quitter les habits du « parti de la protestation » pour fixer un segment électoral autour de 15 % en moyenne des suffrages à partir de l'élection présidentielle de 1995 (v. tableau 1). Les élections nationales de 2002, puis régionales et européennes de 2004, ont parallèlement mis en évidence l'échec de l'entreprise d'émancipation mégrétiste et laissé un MNR très affaibli face à un FN omnipotent à l'extrême-droite de l'échiquier politique.

Tableau 1. – Les résultats électoraux du Front national et du Mouvement national républicain (1984-2004)

Date	Type d'élection	en % des s.e. (*)
1984	Européennes	11,4
1986	Législatives	9,8
1988	Présidentielles	14,4
1988	Législatives	9,7
1989	Européennes	11,7
1992	Régionales	13,8
1993	Législatives	12,4
1994	Européennes	10,5
1995	Présidentielles	15

Date	Type d'élection	en % des s.e. (*)
1997	Législatives	14,9
1998	Régionales	15,1
1999	Européennes(**)	9
2001	Cantonales	10,2
2002	Présidentielle 1 ^{er} tour	19,2
	Présidentielle 2 ^{ème} tour	17,8
2002	Législatives	12,4
2004	Régionales 1 ^{er} tour	16,1
	Régionales 2 ^{ème} tour	12,4
2004	Cantonales	12,1
2004	Européennes	10,1

(*) résultats en% des suffrages exprimés (France entière) ; 1984-1998 : Front national uniquement
 (**)1999-2004 : FN+MNR

En totalisant 19.2 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle d'avril 2002 (soient 5.471.739 électeurs), Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret ont une nouvelle fois confirmé l'emprise électorale d'une mouvance durablement installée au sein du paysage politique français, dont les performances démontrent l'impact tant au plan national que régional ou local, en dépit d'un recul sensible au premier tour des législatives de juin avec 12.4 % des voix sur l'ensemble du territoire et de l'échec relatif de l'ancien député poujadiste au second tour de la présidentielle du 5 mai avec 17.8 % des suffrages.

Ce succès doit être sans doute appréhendé à la lumière du processus d'enracinement de l'extrême-droite hexagonale depuis le milieu des années 1980. Aux élections législatives de 1981, le mouvement de Jean-Marie Le Pen réunissait 0,7 % des suffrages et ne présentait des candidats que dans 14 % des circonscriptions métropolitaines. Aucun d'entre eux ne parvenait à franchir le seuil de 5 % des voix. En 1988, le FN obtient un score de 9,7 % des exprimés, couvre déjà la quasi-totalité du territoire et passe la barre des 5 % dans 89 % des cas. Cinq ans plus tard, lors des législatives de 1993 (12,4 %), l'extrême droite dépasse 5 % des votes dans 98 % des circonscriptions et franchit le seuil des 10 % dans 70 % des cas. En avril 2002, le leader du Front national arrive en tête dans plus d'un tiers des départements métropolitains (35 précisément) et passe la barre de 20 % des suffrages exprimés dans 28 % des circonscriptions.

Cette implantation est également visible lors des élections locales. Dès les régionales de 1992, le Front national double presque le nombre de conseillers régionaux obtenus en 1986 avec un total de 241 élus. En dépit de son échec au second tour des législatives de 1993, le FN parvient à contenir la démobilitation à la base et investit le terrain local lors des élections cantonales de 1994. Le parti lepéniste est présent dans 1 848 des 1 922 cantons renouvelables et peut s'appuyer progressivement sur un réseau élargi d'élus locaux : au premier tour des élections de 1997, 38 % des candidats FN détiennent un mandat électif de conseiller régional ou municipal (dont un tiers environ cumule les deux fonctions). Les élections municipales de juin 1995 avaient mis en évidence la volonté des dirigeants frontistes d'étendre l'influence de leur parti à l'ensemble du territoire. Les résultats ont attesté l'ancrage local croissant du FN, qui a été en mesure de se maintenir dans une centaine de villes de plus de 30 000 habitants, provoquant quatre-vingts triangulaires et vingt quadrangulaires. À l'issue du second tour, il obtenait 1 249 élus (contre 804 en 1989) et conquérait trois municipalités dans le Sud de la France : Toulon, Orange et Marignane. En février 1997, Catherine Mégret ajoutait Vitrolles à la liste des villes frontistes en l'emportant au second tour face au candidat du Parti socialiste, Jean-Jacques Anglade, avec 52,5 % des voix. Aux municipales de mars 2001, les deux mouvements d'extrême-droite FN et MNR accusent un léger repli au regard du niveau obtenu par le Front national unitaire en 1995 (14.2

% en moyenne dans les communes où il était présent) et recueillent respectivement 12.2 et 11.3 % des voix dans les communes où ils présentent des candidats. Au total, dans les 262 villes de plus de 5.000 habitants où elle était en compétition en 1995 et 2001, l'extrême-droite perd 3.2 points entre les deux scrutins municipaux. Reflux réel mais limité, comme en attestent par ailleurs les résultats des élections cantonales : dans l'ensemble des cantons renouvelés en 2001, le MNR et le FN réunissent respectivement 3 % et 7.1 % des suffrages exprimés et retrouvent peu ou prou les scores du Front national sept ans auparavant.

En mars 2004, en dépit d'un nouveau mode de scrutin peu favorable, l'extrême droite maintient globalement son audience avec 16.1 % des suffrages au premier tour des élections régionales (contre 15 % en 1998), le Front national réunissant à lui seul 14.7 % des voix. Le nouveau mode de scrutin et le succès de la gauche empêche cependant la formation de Jean-Marie Le Pen de peser de façon significative au second tour et lors de l'élection des présidents de région. Le Front national parvient seulement à maintenir son assise électorale régionale : il est présent au second tour dans 17 régions et obtient 156 conseillers régionaux (contre 275 en 1998).

En juin 2004, l'extrême droite regroupe 10.1 % des exprimés lors du scrutin européen (9,8 % pour le FN, 0,3 % pour le MNR), soit un score un peu supérieur à 1999 (9 % des voix au total pour les deux partis au lendemain de la scission), mais nettement inférieur à celui des régionales de mars, avec un affaiblissement certain dans ses bastions traditionnels : Jean-Marie Le Pen n'obtient que 12,2 % dans le Sud-Est, Bruno Gollnisch réalise le même score dans l'Est, tandis que Carl Lang plafonne à 12,9 % dans le Nord¹.

Sur l'ensemble de la période, le développement du vote extrémiste témoigne, on le voit, d'un processus de réaligement électoral de fond au sein de l'électorat français. Plus encore, l'extrême droite a endigué progressivement les flux électoraux de type protestataire qui caractérisaient encore son électorat volatile des origines, pour s'assurer un niveau de loyalisme exceptionnellement élevé en France : autour de 80 % de son *pool* d'électeurs entre deux consultations. Les rendez-vous électoraux de 2002 n'ont pas dérogé à la règle et ont vu les deux candidats d'extrême-droite drainer la très vaste majorité de ceux qui avaient déjà opté pour Jean-Marie Le Pen ou le FN en 1995 et 1997, témoignant par là même de la durabilité d'un noyau stable d'électeurs et d'un mécanisme d'identification partisane croissante². En termes systémiques, cette fidélisation d'une partie de

¹ V. Bréchon (Pierre), Tebbakh (Sonia), « Les élections européennes de 2004 en France », *Regards sur l'actualité*, octobre 2004, à paraître.

²Lors du premier tour de l'élection présidentielle, ce sont ainsi 90 % des électeurs Le Pen de 1995 qui se sont portés sur l'un des deux candidats du FN (82 %) et du MNR (8 %). Au total, les leaders d'extrême-droite ont retrouvé à cette occasion 86 % des supporters FN aux élections législatives de 1997 (sondages IPSOS-Vizzavi-Le Figaro-France 2, 21 avril et 9 juin 2002).

l'électorat a eu pour conséquence d'accroître de façon substantielle le pouvoir de nuisance de l'extrême droite française à partir de 1995, en dépit d'une incapacité quasi-chronique à obtenir des élus au second tour d'un scrutin majoritaire³ et à former alliance avec la droite classique.

Au détour des années 1990, l'attitude – somme toute assez ferme – de rejet de toute conciliation de la part des partis de droite traditionnels a largement contribué à isoler le FN en tant que troisième pôle au sein du système, distinct à la fois de la gauche et de la droite parlementaire. En retour, le parti de Jean-Marie Le Pen a réorienté ses stratégies à partir de 1995 et a choisi la ligne du refus quasi systématique de l'alliance à droite; ce dernier avait été clairement illustré entre les deux tours de la présidentielle de 1995 ou des législatives de 1997 par la nouvelle rhétorique du « ni droite, ni gauche, Français! », développée par Samuel Maréchal, qui était alors président du Front national jeunesse (FNJ). En 2002, le président du FN s'installe un peu plus encore dans son rôle de « troisième homme » et décoche ses flèches aux candidats « Josrac et Chipin ».

La stratégie de refus de l'alliance à droite est également visible dans les scrutins législatifs. Au second tour de 1997, le Front national alignait volontairement 132 candidats (contre 100 en 1993) et comptait ses forces dans 76 triangulaires où il affrontait un candidat de gauche et un représentant de la droite modérée, chaque camp ayant décidé de se maintenir dans la majorité des cas. En 2002, la formation lepéniste sera en mesure de se maintenir uniquement dans 37 circonscriptions (dont 27 configurations de duels) sans parvenir toutefois à enrayer la mécanique d'union et de mobilisation autour de la nouvelle UMP à droite.

Les élections régionales de 1998 ont correspondu à une certaine inflexion de cette stratégie oppositionnelle de Jean-Marie Le Pen, sous l'influence de Bruno Mégret. Cet épisode préfigurait ainsi la crise qui opposera le leader à son second quelques mois plus tard. Ce dernier parvint à imposer progressivement fin 1997 que la stratégie du « non » catégorique à l'alliance avec la droite fasse place à une recherche de contacts au cas par cas. Face à la fermeté des grands ténors parisiens de la droite, il s'agit de séduire des élus UDF et RPR en région, inquiets pour leur réélection, et tenter ainsi de précipiter l'implosion de la droite au niveau local. À quelques jours des régionales, le délégué général peut ainsi

³Lors des législatives de 2002, le Front national n'obtient aucun élu au soir du 16 juin. Ses principales figures de proue peinent à créer une véritable dynamique de mobilisation au second tour, à l'image de Bruno Gollnisch dans le Rhône, de Marine Le Pen dans le Pas-de-Calais, de Marie-France Stirbois à Nice ou de Jean-Claude Martinez dans l'Hérault. D'autres, tels Martine Lehideux à Paris ou Carl Lang dans le Nord n'obtiennent pas le pourcentage de voix nécessaire à leur qualification pour le second tour. A Orange, Jacques Bompard, réélu maire de la ville en 2001, ne recueille que 42.4 % des exprimés le 16 juin, manquant la seule chance solide de voir le FN décrocher un siège au sein de la nouvelle Assemblée. De son côté, le MNR ne parvient pas à capitaliser sur son enracinement local, notamment dans ses bastions des Bouches-du-Rhône ou en Alsace : Bruno Mégret est en déroute dans son fief de Vitrolles, frappé d'élimination dès le premier tour avec 18.6 % seulement des bulletins exprimés (contre 35.5 % en 1997) ; à Gardanne, Damien Bariller échoue avec un maigre 3.7 % des voix.

proposer ouvertement des accords avec la droite, acceptant de donner, pour l'élection des présidents de région, les suffrages des élus FN à la droite sans exiger de fortes contre-parties dans les exécutifs. Cette évolution stratégique n'a pas permis au FN de sortir de son isolement et d'accéder à des positions de pouvoirs plus importantes, mais elle a réussi à affaiblir la droite, au moins pour un temps.

Anatomie du vote extrémiste

Les facteurs explicatifs du vote d'extrême-droite ont été très largement discutés et mis en évidence par l'important volume de recherches consacrées à l'émergence puis le développement du parti de Jean-Marie Le Pen⁴.

Le vote extrémiste traduit, depuis plus de quinze ans déjà, les inquiétudes et les traumatismes d'une France postindustrielle urbaine, privée de ses repères sociaux identitaires traditionnels, minée par la récession et le chômage, et confrontée à la modernité et aux changements de mode de vie que cette dernière implique. Les préoccupations liées à l'emploi, à l'immigration et à l'insécurité arrivent régulièrement en tête des motivations de vote des électeurs frontistes : en avril 2002, le vote Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle a de nouveau été nourri des préoccupations liées à l'insécurité (74 %), à l'immigration (60 %) et au chômage (31 %) (Sondage IPSOS-Vizzavi-*Le Figaro*-France 2, 21 avril 2002).

Sur le plan politique, ce succès se nourrit depuis toujours du rejet des partis traditionnels et de l'absence d'alternative claire. La reproduction des alternances et des coexistences gauche/droite pendant plus d'une décennie a présidé à la dilution des repères essentiels et à l'affaiblissement du principe d'opposition. La stratégie électorale *ad hoc* du Front républicain⁵ a renforcé ce malaise. Plus généralement, la multiplication des révélations sur les affaires politico-financières donne force à la rhétorique anti-*establishment* et la dénonciation récurrente de l'effondrement moral des élites traditionnelles. Au-delà du chômage, de l'immigration ou de l'insécurité, le vote d'extrême droite est peut-être plus généralement l'aboutissement de la rupture du pacte de confiance et de solidarité nationale qui unissait les élites politiques aux citoyens en France et ailleurs en Europe⁶. L'augmentation du chômage et de la précarité sociale, avec

⁴V. en particulier Perrineau (Pascal), *Le symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front national*, Fayard, Paris, 1997; Mayer (Nonna), *Ces Français qui votent FN*, coll. « Documents », Flammarion, Paris, 2002.

⁵« Alliance », dans certaines circonscriptions ou municipalités, entre les partis traditionnels de droite et de gauche (souvent par retrait de leurs candidats au second tour) pour faire barrage au FN.

⁶Cf. Ivaldi (Gilles), *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale : la fin du consentement*, La Documentation Française, Etudes et Documents, à paraître 2004.

tous les malaises qui en découlent, les menaces sur les fondements du modèle français de justice sociale et l'apparente impuissance des principales formations de gouvernement à faire face à la dualisation grandissante de la société remettent en cause ce contrat tacite originel.

Enfin, le vote en faveur du FN semble bien continuer d'exprimer une inquiétude latente face à la nouvelle donne mondiale, à la globalisation croissante du monde contemporain, à l'émergence de nouveaux enjeux liés à l'intégration supranationale, à la place et au rôle de la France au sein de l'Union européenne et à la nature des liens de souveraineté qu'implique la participation au projet communautaire. Le vrai succès de l'entreprise lepéniste est sans doute d'être progressivement parvenue à accréditer l'idée d'une alternative aux politiques classiques de gauche et de droite qui se sont succédé à la tête de l'État depuis 1981. La récurrence de la thématique du « changement » au cœur de la doctrine frontiste est à ce titre plus que significative. Le FN a articulé les malaises sociaux existants aux troubles de la représentation politique; il est parvenu à fidéliser d'importants segments de l'électorat en proposant de nouveaux modes d'identification collective et en suggérant de rénover un pacte de solidarité nationale mis à mal par les années de crise économique.

L'électorat d'extrême-droite

La géographie du vote frontiste témoigne de la permanence des terres d'implantation privilégiées de l'extrême droite au cœur de cette France urbaine qui est confrontée à la désindustrialisation, au chômage et à la présence immigrée, et pétrie d'un sentiment croissant d'insécurité. Depuis les élections européennes de juin 1984, on retrouve presque inmanquablement les zones de force du FN en région parisienne, dans le Nord et l'Est (Alsace, Lorraine), dans les zones urbaines de la région Rhône-Alpes et sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, quand bien même l'audience du mouvement lepéniste s'est très largement nationalisée au fil des années. En avril 2002, la carte du vote Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle illustre encore cette distribution spatiale typique au cœur d'une France urbaine à forte présence de population étrangère, heurtée de plein fouet par le chômage, la criminalité et l'ensemble des conséquences du processus de désindustrialisation (v. figure 1).

Figure 1. – Élection présidentielle du 21 avril 2002 (1^{er} tour), Le Pen (*)

(*) En % des suffrages exprimés. Source : Bréchon (Pierre), *La France aux urnes. Soixante ans d'histoire électorale*, coll. « Les études », La Documentation française, Paris, Edition 2004, p. 78.

En termes sociologiques, le profil de l'électorat frontiste s'est sensiblement modifié depuis le milieu des années 1980, évoluant d'une sociologie plus bourgeoise – lors de la percée des élections européennes de 1984 – vers une base plus fortement « prolétarisée » à partir du début des années 1990.

Tableau 2. – Sociologie des électorats FN et MNR aux élections présidentielles et législatives de 2002

(% en pénétration)	Présidentielle			Législatives	
	1er tour		2nd tour	1er tour	
	Le Pen	Mégret	Le Pen	FN	MNR
Ensemble	17	2	18	11	1
Sexe					
Hommes	21	2	26	13	1
Femmes	13	3	11	10	1
Age					
18-24 ans	16	2	7	6	2
25-34 ans	17	3	22	13	1
35-44 ans	16	3	19	13	2
45-59 ans	19	2	18	13	–
60-69 ans	18	1	22	9	–
70 ans et +	15	3	17	10	1
Profession					
Agriculteurs	20	6	17	–	–
Artisans, commerçants	19	0	19	12	–
Prof. lib., cadres Sup.	8	1	9	7	2
Prof. intermédiaires	14	1	13	9	–
Employés	16	4	18	20	–
Ouvriers	30	3	31	15	1
Statut					
Salariés du privé	17	3	20	11	1
Salariés du public	17	2	16	12	1
Travailleurs indépendants	17	1	29	12	–
Chômeurs	38	2	11	30	–
Etudiants	15	2	2	5	2
Retraités	16	2	20	8	1
Diplôme					
BEP/CAP/Certif. Etd. Prim.	22	3	22	15	1
Baccalauréat	22	2	22	9	1
Enseignement sup.	8	2	9	7	1
Niveau de revenu (foyer)					
Modeste	23	4	21	11	1
Moyen	18	3	20	12	1
Elevé	11	1	8	9	0

Source : Sondages IPSOS-Vizzavi-*Le Figaro*-France 2, 21 avril, 5 mai et 9 juin 2002.

Depuis la fin des années 1980, la physionomie de l'électorat frontiste reste marquée par le poids des petits commerçants et artisans, et confirme le net ancrage populaire du vote d'extrême droite. Lors de l'élection présidentielle de 1988, la candidature de Jean-Marie Le Pen réunissait déjà 19 % des votes ouvriers et 27 % des voix auprès des artisans, des commerçants et des chefs d'entreprise. La base ouvrière du vote FN s'est renforcée lors de l'élection présidentielle de 1995, pas moins de 30 % des électeurs ouvriers portant leurs suffrages sur le candidat d'extrême droite. En 2002, le FN a achevé la synthèse originale de ces deux électorats

a priori antagonistes : au soir du 21 avril, Jean-Marie Le Pen rassemble 19 % des voix auprès des commerçants-artisans et 30 % des suffrages chez les ouvriers (v. tableau 2 ci-dessus). A cela s'ajoute une audience accrue auprès des couches socialement les plus marginalisées⁷ et une avancée notable dans des zones rurales ou urbaines, peu fertiles jusque là au développement du national-populisme : l'extrême droite totalise 26 % des voix chez les agriculteurs et 23 % dans les zones d'habitation rurales. Là, les deux candidats semblent avoir été en mesure de séduire une nouvelle clientèle non seulement sur la question d'une délinquance qui s'étend aujourd'hui bien au-delà des frontières des villes, mais également sur ses thèses anti-fiscales, anti-mondialisation et anti-Europe, qui ont pu attirer un électorat inquiet de l'évolution future des politiques européennes de l'agriculture, notamment dans la perspective de l'élargissement.

En termes de genre, le déséquilibre en faveur des hommes reste une constante de l'électorat d'extrême droite : en avril 2002, Jean-Marie Le Pen réunit 21 % des suffrages chez les hommes, contre 13 % chez les femmes. L'extrême-droite continue par ailleurs de recruter dans l'ensemble des classes d'âge, mais reste quelque peu déficitaire chez les plus jeunes. Les 18-24 ans, dans le contexte de mobilisation anti-lepéniste du second tour de l'élection présidentielle, n'accordent que 7 % de leurs suffrages au leader de l'extrême droite⁸.

La contribution populaire évoquée plus haut trouve enfin assez logiquement sa traduction dans la faiblesse du capital culturel et économique des soutiens à l'extrême-droite : FN et MNR puisent leurs forces vives auprès des personnes de moindre niveau d'instruction et continuent de souffrir d'un fort déficit dans les catégories d'enseignement supérieur.

Sous l'angle idéologique, l'électorat du Front national apparaît assez fortement composite : l'analyse des motifs et des parcours politiques conduisant au vote d'extrême droite contribue à mettre en lumière la diversité des motivations inhérentes au choix de la droite national-populiste. La fédération de ces électorats idéologiquement hétérogènes se fait sans nul doute autour des thèmes de critique des partis traditionnels, de l'immigration ou de l'insécurité, dont nous avons souligné qu'ils se trouvent au cœur de la représentation du monde des électeurs frontistes. Les supporters du Front national demeurent, au fil des sondages d'opinion, les plus pessimistes quant à leur avenir personnel, au fonctionnement de la démocratie ou à la capacité des partis traditionnels de s'attaquer aux problèmes du pays. Ils possèdent le

⁷ Au premier tour de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen obtient 38 % des voix chez les personnes à la recherche d'un emploi et près d'un quart (23 %) des votes au sein des foyers aux revenus les plus modestes (Sondages IPSOS-Vizzavi-Le Figaro-France 2, 21 avril et 5 mai 2002).

⁸ L'extrême droite avait certes recueilli 18 % chez les 18-24 ans le 21 avril, mais un gros tiers des jeunes électeurs s'étaient abstenus. Par contre, le 5 mai, ils votent autant que les autres classes d'âge et sont les plus actifs dans le rejet de l'extrême droite, étant particulièrement nombreux dans les manifestations.

plus souvent le plus fort degré de repli xénophobe, de rejet de la différence et de défiance vis-à-vis du « multiculturalisme »⁹.

Cependant, au-delà de ce noyau d'attitudes caractéristiques, des divergences sensibles existent au sein même de l'électorat frontiste. La prolétarianisation croissante du vote FN a contribué assez clairement à une plus grande disparité. On a ainsi assisté à l'apparition d'un « gauchisme » qui est traditionnellement plus acquis à la gauche et dont on constate qu'il ne partage pas toujours certaines des orientations néo-libérales du mouvement. Ce segment plus populaire de l'électorat FN démontre un plus fort attachement à l'interventionnisme social et économique de l'État ou à la défense des salariés, et exprime plus volontiers sa défiance à l'égard des privatisations et, plus généralement, du « libéralisme » économique¹⁰.

Cette hétérogénéité de l'électorat frontiste s'exprime sans doute tout aussi bien en termes de profil politique : depuis les élections européennes de 1984, le centre de gravité de l'électorat FN s'est profondément déplacé sur l'axe politique. Si la majeure partie des supporters de Jean-Marie Le Pen en 1984 s'identifiait volontiers à la droite ou à l'extrême droite, les électeurs de 2002 se ventilent de façon plus complexe à gauche et à droite du spectre politique ou se situent, pour une part non négligeable d'entre eux, volontairement en dehors du référentiel bipolaire classique pour s'affirmer « ni de droite, ni de gauche »¹¹.

Un MNR marginalisé

L'éclatement du FN en janvier 1999 avait posé la question de la redistribution du potentiel électoral de l'extrême droite entre Front national et Mouvement national républicain. Au final, la scission mégrétiste aura très peu pesé sur l'audience globale de la mouvance national-populiste à l'occasion des consultations du printemps 2002, démontrant l'échec patent de la tentative de l'ancien délégué général du FN de constituer ce fameux espace de la "droite nationale républicaine" aux confins de l'extrême-droite et de la droite classique. Le mégrétisme aura surtout échoué à tenter de résoudre une contradiction fondamentale entre le populisme anti-système et une forme de respectabilité et de recherche de crédibilité technocratique.

⁹Cf. Bréchon (Pierre), Ivaldi (Gilles), « Le rapport à l'autre : une culture xénophobe? » in Bréchon (Pierre), Laurent (Annie), Perrineau (Pascal) (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, Paris, 2000, p. 275-304.

¹⁰Cf. Perrineau (Pascal), « La dynamique du vote Le Pen : le poids du gauchisme », in *Le vote de crise : l'élection présidentielle de 1995*, Département d'études politiques du *Figaro*, Presses de Sciences Po, Paris, 1995, p. 243-262; cf. également Evans (Jocelyn), « Le vote gauchisme ». Le masque extrême d'une dynamique normale », *Revue française de science politique*, vol. 50/1, 2000.

¹¹Cf. Mayer (Nonna), *Ces Français qui votent FN*, op. cit.

Dès après le schisme de 1999, le Front national semble avoir été en mesure d'asseoir sa position d'hégémonie au sein du camp extrême droitier. Les élections européennes de juin 1999 avaient confirmé un rapport de force de l'ordre de 1/3-2/3 en faveur du mouvement lepéniste avec 5.8 % des voix, contre 3.3 % à son concurrent mégrétiste, ce dernier ne parvenant à l'emporter que dans le seul département des Bouches-du-Rhône (8.7 % des suffrages), autour de Vitrolles et de Marignane. La contribution du MNR à l'ensemble du vote d'extrême-droite a spectaculairement chuté en 2002 et ne représente plus qu'environ 10 % de cet électorat. Le 21 avril, Bruno Mégret a totalisé 2.3 % des voix et concentré ses meilleurs scores (à peine plus de 4 %) dans ses trois bastions des Bouches-du-Rhône, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. En juin, le MNR a seulement recueilli un maigre 1.1 % des suffrages.

Pour beaucoup de militants et cadres du parti, ces échecs successifs sonnent le glas du projet mégrétiste de raver à Jean-Marie Le Pen le pôle national-populiste. Plusieurs figures de proue du mouvement avaient quitté le MNR bien avant les élections, par exemple Marie-Caroline Le Pen, Philippe Olivier ou Pierre Vial. En août 2002, Bruno Mégret doit faire face à la défection de Franck Timmermans, secrétaire général, puis aux démissions d'Hubert Fayard, ancien premier adjoint de Vitrolles et secrétaire départemental des Bouches-du-Rhône, et Philippe Adam, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En octobre 2002, la formation mégrétiste est frappée de plein fouet par le départ de Daniel Simonpieri, maire de Marignane et de Serge Martinez, vice-président du parti. Jusqu'aux doutes émis publiquement par Jean-Yves Le Gallou et la décision de ce dernier de quitter ses fonctions de délégué général du mouvement fin 2002.

À la défaite électorale sont venues s'ajouter de sévères difficultés financières et judiciaires. En mars 2000, la Cour d'appel de Paris confirmait l'attribution du nom et du logo du FN à Jean-Marie Le Pen, privant du même coup la formation mégrétiste de tout accès à la manne financière de l'ancien parti. Les piètres résultats en voix aux européennes de juin 1999, puis lors du scrutin présidentiel de 2002 alourdissent un peu plus encore le passif d'un parti qui ne peut prétendre au remboursement de ses frais de campagne. Fin juillet 2002, le président du MNR doit assister à une première chute de la citadelle vitrollaise, le Conseil d'Etat annulant l'élection municipale de mars 2001. Le tout sur fond de révélation des liens étroits entretenus par la formation mégrétiste avec certains groupuscules ultras, au lendemain de la tentative d'attentat contre Jacques Chirac, conduite par Maxime Brunerie, membre d'Unité radicale et ancien candidat MNR à Paris. Le 6 octobre 2002, Catherine Mégret est nettement battue au second tour de l'élection municipale partielle à Vitrolles par le candidat socialiste Guy Obino. Le 26 janvier 2004, Bruno Mégret se voit condamné à une peine d'un an de prison avec sursis, assortie d'une année d'inéligibilité et de dix mille euros d'amende pour le financement irrégulier de son parti. En dépit d'un appel suspensif, le leader du

MNR se déclare forfait pour conduire la liste de son parti aux élections régionales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ces coups successifs portés à un parti déjà très affaibli permettent d'avoir de sérieux doutes sur l'avenir politique du MNR et de ses principaux leaders.

L'organisation partisane

En dépit des succès électoraux du FN, peu de travaux se sont intéressés au développement de l'appareil partisan du mouvement d'extrême droite¹². Or, depuis la fin des années 1980, la dynamique d'implantation électorale du Front national a trouvé son corollaire dans la consolidation d'une machine partisane organisée, capable de structurer le travail des militants et des élus locaux du parti lepéniste et pouvant en retour générer un renouvellement du personnel politique « de l'intérieur » et non plus, comme cela fut le cas par le passé, en faisant appel à une diaspora d'éléments de la droite traditionnelle¹³.

Lorsqu'il s'engage dans la bataille des européennes de 1984, le Front national demeure un mouvement encore très virtuel, fondé sur la seule popularité d'un Jean-Marie Le Pen omnipotent. Outre l'absence de véritables notables locaux, le parti souffre de la quasi-inexistence de structures fédérales et d'un système d'autorité hiérarchisé à l'excès. À la tête de l'organisation du mouvement, Jean-Pierre Stirbois garantit le pouvoir central et la mainmise des instances nationales sur les animateurs de la base. Fort de ses premiers succès nationaux, le FN va développer ses bases organisationnelles à l'échelon départemental. Au sommet, plusieurs structures se mettent en place pour gérer l'extension du parti ainsi que la croissance de son personnel politique intermédiaire et de son effectif militant.

La rupture de janvier 1999 a eu naturellement un impact majeur sur l'organisation des deux nouvelles formations d'extrême droite, la circulation de leurs élites intermédiaires et nationales, et la réorganisation au sein des organisations ou associations périphériques qui gravitent désormais autour des deux partis concurrents.

¹²On citera toutefois l'étude de Guy Birenbaum, *Le Front national en politique*, coll. « Fondements », Balland, Paris, 1992.

¹³Voir, à cet égard, l'importance prise, au sein du leadership national, par les figures montantes de cette nouvelle génération de cadres du sérail avant la scission de 1999 : Carl Lang – nommé au poste de secrétaire général du parti en 1988 –, Damien Bariller – directeur de cabinet de Bruno Mégret –, Sophie Brissaud – directrice de la communication du FN –, Philippe Olivier – délégué général adjoint –, Martial Bild, Franck Timmermans et Jean-François Jalkh – secrétaires adjoints –, ou Samuel Maréchal – à la tête du FNJ à partir de 1992.

Circulation des élites et recomposition du camp « extrême droitier »

L'examen de la distribution des principaux groupes et factions au sein des deux partis d'extrême droite montre bien que la recomposition de 1999 s'est faite exclusivement au sein du monde de la droite ultra, l'aventure mégrétiste ne parvenant nullement à attirer d'éventuels transfuges de la droite parlementaire. De plus, il apparaît clairement que les deux partis conservent, tant par leur discours et leurs systèmes de valeurs que par le profil de leurs élites, un fort ancrage à l'extrémité droite de l'axe politique. Loin de l'image de « frontiste *soft* » qu'ont pu vouloir incarner les mégrétistes, le MNR accueille très vite, à l'instar du FN lepéniste, des représentants des groupes les plus ultra de l'extrême droite hexagonale¹⁴. En 2001, le MNR a également ouvert les portes de son conseil national aux responsables d'Unité radicale, groupuscule d'origine de Maxime Brunerie.

L'élection au comité central, lors du X^e congrès du FN à Strasbourg en mars-avril 1997, avait consacré la progression du clan mégrétiste au sein du parti d'extrême droite¹⁵. Le divorce de 1999 s'était prononcé, pour l'essentiel, sur des options tactiques, entre des factions de culture, de *praxis* et de parcours politiques divergents. En particulier l'antagonisme entre une aile « moderniste » incarnée par Bruno Mégret et plus disposée à envisager l'alliance avec le RPR et l'UDF, et une vieille garde nationaliste populaire repliée sur l'orthodoxie idéologique a structuré le conflit interne au sein du parti depuis le milieu des années 1980¹⁶.

Du côté du FN, Jean-Marie Le Pen s'était assuré la loyauté de la vieille garde historique des frontistes de la première heure : Roger Holeindre, Dominique Chaboche, Jean-Pierre Reveau, Christian Baeckeroot, Martine Lehideux, François Brigneau, Jean-François Galvaire ou Jacques Bompard. Aux purs et durs du « FN-canal historique » – pour reprendre ici l'expression de Jean-Marie Le Pen – s'étaient joints les anciens compagnons de route du « solidarisme » et de Jean-Pierre Stirbois, au premier rang

¹⁴ Cf. Camus (Jean-Yves), « La structure du camp national en France : le FN et sa périphérie organisationnelle et militante », Congrès de l'AFSP, Rennes, 28 septembre-1^{er} octobre 1999.

¹⁵ Le délégué général y triomphait en obtenant 3 758 voix, devant son ami Jean-Yves Le Gallou (3 439) et devant Bruno Gollnisch (3 398), Roger Holeindre (3 381), Franck Timmermans (3 362), Jacques Bompard (3 328), Yvan Blot (3 316), Marie-France Stirbois (3 288), Carl Lang (3 287) et Damien Bariller (3 166).

¹⁶ Cf. Buzzi (Paul), « Le Front national entre national-populisme et idéologie d'extrême droite », in Bréchon (Pierre) (dir.), *Le discours politique en France. Évolution des idées partisans*, coll. « Les études », La Documentation française, Paris, 1994, p. 15-36; cf. Ivaldi (Gilles), « La scission du Front national », *Regards sur l'actualité*, n° 251, mai 1999, La Documentation française, Paris, p. 17-32.

desquels Marie-France Stirbois, Bruno Gollnisch, Jean-Pierre Schénardi ou Michel Collinot, appuyés par la mouvance catholique traditionaliste, emmenée par Bernard Antony. Fidélité, enfin, d'une nouvelle génération de cadres formés à l'école du parti, pour beaucoup d'entre eux par le canal interne du Front national de la jeunesse (FNJ) : Carl Lang, Martial Bild ou Jean-Michel Dubois.

Autour de Bruno Mégret, on retrouvait plusieurs des anciens transfuges de la droite RPR-UDF qui, à l'image de leur chef de file ou de Jean-Yves Le Gallou, avaient rejoint le FN à la veille des élections législatives de 1986 dans la perspective plus ou moins avouée de favoriser l'établissement de passerelles entre l'extrême droite et les partis de la droite parlementaire. Les troupes mégrétistes abritent aussi les idéologues du « Club de l'horloge » ou de la « Nouvelle droite » (Jean-Claude Bardet, Pierre Vial), venus apporter au mouvement lepéniste le fruit de leurs réflexions sur l'identité, l'immigration ou la préférence nationale. Ce sont aussi beaucoup des collaborateurs de l'ancien délégué général, jeunes apparatchiks du FN désireux de quitter la logique d'enfermement et d'isolement politiques imposée par Jean-Marie Le Pen : Philippe Colombani, Philippe Olivier, Denis de Bouteiller, Serge Martinez, Franck Timmermans, Damien Bariller, Daniel Simonpiéri ou Marie-Caroline Le Pen.

Le clivage tactique qui avait présidé à la rupture mégrétiste n'a pas laissé, loin s'en faut, un Front national uni derrière son chef incontesté. La question récurrente de la succession d'un Jean-Marie Le Pen vieillissant a resurgi dès après la crise de 1999 et culminé à partir de 2002 avec la montée en puissance de Marine Le Pen au sein de l'appareil partisan face au dauphin consacré, Bruno Gollnisch, délégué général du mouvement. Désireuse d'incarner l'esprit d'ouverture, Marine Le Pen semble vouloir élargir la base électorale du parti et se donner les moyens de conquête de l'électorat populaire ancré à gauche. Dès après la présidentielle, la benjamine des filles de Jean-Marie Le Pen prend publiquement ses distances avec les valeurs traditionnelles chères aux caciques de l'extrême-droite historique et se risque à certaines déclarations, pour le moins iconoclastes au FN, sur l'avortement ou l'Islam. La promotion « familiale » est révélée ouvertement par sa nomination au Bureau exécutif du FN à l'occasion du XII^{ème} congrès du mouvement à Nice en avril 2003, en dépit d'un score personnel médiocre lors de l'élection au comité central, qui la relègue loin derrière son rival potentiel, Bruno Gollnisch. Très vite, le « népotisme » du clan Le Pen conduit à l'émergence d'une nouvelle ligne de clivage opposant la fille du Président et ses amis, réunis autour de « Générations Le Pen », aux supporters de Bruno Gollnisch, regroupés, notamment, derrière Marie-France Stirbois et Jacques Bompard, maire d'Orange, après la relégation de ces derniers en position non éligible pour les élections européennes de juin 2004.

L'organisation du FN et du MNR

En termes strictement organisationnels, le FN lepéniste a conservé presque à l'identique les structures partisans qu'il présentait avant la scission, se contentant de remplacer les dirigeants partis avec la sécession mégrétiste. Pour une très large part, l'organigramme du MNR reprend celui de l'ancien FN unitaire. L'organisation des deux formations d'extrême droite demeure fondée sur un principe essentiellement hiérarchique, calqué sur le modèle du Parti communiste français ; les organes représentatifs ont peu de pouvoir, celui-ci étant concentré dans les mains du président et de sa garde rapprochée. En pratique, les congrès des deux partis ont surtout un rôle symbolique d'élection des instances exécutives nationales, et ne possèdent qu'une faible capacité de peser véritablement sur les grandes orientations¹⁷.

De la même façon, le comité central (comité national au MNR) et le conseil national ont été mis en place pour assister l'exécutif du parti, mais en aucun cas pour en contrôler l'activité ou en contester les décisions. Le comité central du FN regroupe 120 membres qui sont élus par le congrès ou cooptés, et il se réunit deux à trois fois par an. Du côté du MNR, le comité national se compose de 130 membres, dont 20 sont cooptés par les membres élus sur proposition du président du mouvement. Les conseils nationaux des deux partis s'ouvrent plus largement aux élus nationaux et locaux, aux secrétaires départementaux et autres personnalités diverses au sein de l'organisation.

Le principal organe exécutif au sein du FN et du MNR est le bureau politique (bureau national pour la formation mégrétiste), qui est placé sous l'autorité du président du parti. Le bureau politique du FN lepéniste est composé de 49 membres. Le bureau national du MNR réunit pour sa part 25 membres autour de Bruno Mégret.

Outre le bureau politique, les présidents des deux mouvements d'extrême droite ont pris grand soin de réunir autour d'eux leurs fidèles de toujours sous des formes multiples allant des vice-présidences aux conseillers politiques en passant par les divers cabinets ou responsables de communication dont les leaders du FN et du MNR se sont adjoint les services. Au sein de l'ancien FN, la nomination aux postes de vice-présidents du parti a longtemps fait office, par ailleurs, d'instrument de régulation interne du conflit entre les factions, et a permis à Jean-Marie Le Pen de rééquilibrer l'influence relative des divers clans constitutifs du parti¹⁸.

¹⁷ Le congrès du FN se réunit tous les trois ans et accueille environ 1 500 délégués des fédérations départementales. Le congrès élit le président et son comité central. Le congrès du MNR (ou assemblée générale) a également lieu, en principe, une fois tous les trois ans pour l'élection des membres du comité national et du président.

¹⁸ En témoigne, par exemple, la double nomination de Martine Lehideux et Bruno Gollnisch aux postes de vice-présidents en février 1994, lors du IX^e congrès national du FN à Port-Marly, sur fond de guerre des

En outre, Jean-Marie Le Pen a mis en place depuis longtemps un bureau exécutif qui est un organe de décision informel n'apparaissant pas dans les statuts du mouvement mais qui réunit les principaux apparatchiks du parti autour du président, et constitue sans doute le réel lieu de pouvoir au sein du Front national.

Dernier élément : l'organisation du parti, l'encadrement de son activité militante, le développement de la propagande ou la préparation des élections constituent autant de tâches qui sont distribuées aux principaux cadres du FN et du MNR, qui sont répartis au sein d'une structure duale fondée sur un secrétariat général et une délégation générale. Sous l'angle historique, la constitution de ce duopole en 1988 répondait au besoin d'organisation d'un parti en forte croissance, et avait été conçue également par Jean-Marie Le Pen comme un outil visant à contrebalancer l'influence grandissante de Jean-Pierre Stirbois, qui était alors secrétaire général du FN et numéro deux officieux du mouvement¹⁹.

Le Front national lepéniste a conservé intacte cette structure duale à l'issue de la scission. En novembre 1999, le secrétariat général a été de nouveau confié à Carl Lang, qui avait été président du FNJ entre 1983 et 1986, et avait déjà été secrétaire général du mouvement de 1988 à 1995. Sous son autorité, le secrétariat général du FN réunit désormais plusieurs services administratifs : adhésions, élections, élus, encadrement, fédérations, service aux orateurs nationaux et DOM-TOM. Bruno Gollnisch a, pour sa part, remplacé Bruno Mégret à la tête de la délégation générale après avoir occupé le poste de secrétaire général à partir d'octobre 1995. Il est assisté par Martial Bild.

Depuis sa création en 1988, la délégation générale regroupe essentiellement les activités liées à l'idéologie du parti, à la propagande et à la formation de ses cadres et militants. Ce sont au total huit délégations qui sont actuellement placées sous la tutelle du délégué général du FN, dont certaines plus récentes traduisent l'effort développé en matière de nouvelles technologies : études et argumentaires, communication internet, communication interne, documentation et conseil, formation, atelier multimédias, actions catégorielles et atelier graphique.

Cette structure duale originelle a été quelque peu remodelée dans l'organigramme du MNR. En janvier 1999, Jean-Yves Le Gallou obtient le poste de délégué général, et Serge Martinez celui de secrétaire général avant d'être

deux « Bruno », principaux prétendants à la succession. Ainsi également, plus récemment, la nomination très controversée de Marine Le Pen au poste de Vice-Président du FN en avril 2003.

¹⁹ En septembre 1988 est créée la délégation générale permanente, qui est rattachée à Jean-Marie Le Pen et dirigée par Bruno Mégret. En avril 1989, trois nouveaux secrétariats sont établis (élus, élections et encadrement/fédérations à partir de décembre 1995); ils sont placés sous l'autorité du bureau politique et du président. La refonte de 1989 permet de mieux encadrer des responsables fédéraux qui sont souvent novices en politique. Parallèlement aux nouveaux secrétariats, Jean-Yves Le Gallou met en place une association d'élus qui est destinée à coordonner le travail des conseillers municipaux du FN.

nommé à la vice-présidence du parti et de céder la place à Franck Timmermans. Les dirigeants du MNR affichent alors clairement leur volonté de rompre avec le « système des deux structures » et d'établir une direction nationale unique afin de coordonner l'ensemble des activités partisans. Au total, cinq délégations nationales chapeautent les domaines d'activité des cadres du MNR : développement en direction des groupes socioprofessionnels, finances, campagnes et actions de proximité, organisation des fédérations départementales et études (formation, propagande, etc.).

Plus récemment, le MNR a mis en place une structure voulue plus opérationnelle, sous la forme d'un « état-major national » autour du Président, Bruno Mégret, assisté d'Yves Dupont (Vice-président), de Bertrand Robert (Conseiller à l'action politique), d'Alain Vauzelle (Trésorier national), d'Annick Martin (secrétaire général, chargée de l'administration) et Séverine Souville (Responsable de la presse et de la communication).

Le peuple frontiste

L'évaluation du nombre d'adhérents réunis par chacune des formations concurrentes de l'extrême droite demeure un exercice difficile en l'absence de données fiables. Sans doute le FN et le MNR peuvent-ils affirmer leur présence dans l'ensemble des départements français (plus de cent fédérations départementales), mais la réalité de certaines instances locales se réduit souvent à quelques militants hyperactifs, portant à bout de bras une structure creuse.

À la veille de la scission, le FN revendiquait 50 000 membres, avec un effectif réel sans doute plus proche de 40 000. En 2004, le parti de Jean-Marie Le Pen affirme disposer de 60.000 adhérents, dont une grande partie aurait rejoint les couleurs du Front national à l'issue du « tremblement de terre » politique du 21 avril 2002. Sous l'angle sociologique, les seules données disponibles sont issues des deux vagues d'enquête qui ont été menées auprès des délégués aux congrès du FN de 1978 et 1990, et qui montrent l'évolution sensible du type idéal de l'adhérent du mouvement d'extrême droite.

En 1978, le délégué FN type est un homme jeune (52 % de moins de 35 ans), détaché de la pratique religieuse. En 1990, le congrès est composé d'hommes (81 %) plus âgés et plus attachés au catholicisme. Il y a à peine 16 % de moins de 35 ans. Globalement, on peut dire qu'on est passé d'un groupuscule néo-fasciste composé essentiellement d'hommes jeunes vers un modèle conservateur plus classique, plus proche des partis bourgeois de la droite traditionnelle²⁰.

²⁰Cf. Ysmal (Colette), « Sociologie des élites du FN (1979-1986) » in Mayer (Nonna), Perrineau (Pascal) (dir.), *Le Front national à découvert, op. cit.*; Ysmal (Colette), « Les cadres du Front national : les habits neufs de l'extrême droite », in Sofres, *L'état de l'opinion 1991*, Éditions du Seuil, Paris, 1991.

Ces données sont largement corroborées par l'analyse du profil des candidats FN et MNR aux élections législatives de juin 2002. La sociologie de ces élites intermédiaires est très similaire d'une formation à l'autre : âge moyen au-delà de 50 ans, sur-représentation des travailleurs indépendants, chefs d'entreprise et retraités, important contingent d'employés et autres inactifs, essentiellement féminins. On notera à ce propos que les deux mouvements d'extrême droite ont relevé le défi de la parité à l'occasion de ces élections législatives, avec des taux de féminisation parmi les meilleurs de l'ensemble des partis français (près de 49 % de femmes pour le FN et 41 % du côté des mégrétistes)²¹.

Associations périphériques

Dès le milieu des années 1980, le FN a affirmé sa volonté de déborder du champ politique *stricto sensu* pour s'infiltrer dans les milieux socioprofessionnels. Cette politique de création et de développement d'organisations satellites a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des leaders frontistes tout au long des années 1990. Menée parallèlement à l'activisme partisan, elle avait pour but d'étendre l'emprise du parti sur l'ensemble de la société civile, d'occuper le terrain social pour se faire connaître, de mettre en place de nouveaux réseaux de diffusion de ses thèmes de campagne et de fixer un électorat potentiel²².

Au lendemain de la scission, les deux formations ont fait le pari de maintenir ce réseau d'organisations satellites, de même que chacun des deux partis possède son mouvement de jeunesse : « Front national de la jeunesse » (FNJ), créé en 1974, et « Générations Le Pen » pour les lepénistes; « Mouvement national de la jeunesse » (MNJ) pour les adversaires mégrétistes²³.

En ce qui concerne le Front national, le départ des amis de l'ancien délégué général n'a que peu modifié le réseau d'organisations périphériques existantes, et l'on retrouve pêle-mêle une gamme

²¹Cf. Ivaldi (Gilles), « Elections 2002 : l'extrême droite renforcée mais toujours isolée », *Revue politique et parlementaire*, numéro spécial "Elections 2002 : quelles logiques ?", n°1020-1021, septembre-octobre / novembre-décembre 2002, p.133-149.

²²Cf. Ivaldi (Gilles), « Le Front national à l'assaut du système », *Revue politique et parlementaire*, n° 995, 1998, p. 5-22.

²³Le FNJ avait lancé, en 1995 et 1996, une vaste campagne d'adhésion à l'adresse des moins de 25 ans et pris en charge la création, dans les lycées et les universités, d'organisations satellites (« Renouveau étudiant », « Renouveau lycéen » ou « Cercle national des étudiants de Paris ») destinées à développer une « stratégie du cheval de Troie » pour s'implanter dans les facultés ou les Crous. Le mois de janvier 1995 avait vu la naissance de « FN-lycées » – extension du « Renouveau lycéen » – et le démarrage, quelques semaines auparavant, du « Mouvement pour un enseignement national » (Men), en direction des parents d'élèves et des enseignants.

d'associations visant à « couvrir » une large palette de groupes sociaux et professionnels. La liste des associations « vitrines » du MNR s'avère tout aussi hétéroclite et témoigne de l'ambition comparable d'adresser un message à une multitude de groupes au sein de la société civile (v. tableau 3 ci-après).

Tableau 3. – Les organisations périphériques du FN et du MNR

Front national	Mouvement national républicain
Cercle National Chasse Pêche Environnement	Mouvement pour un enseignement national (MEN)
Alliance Générale contre le Racisme et pour le Respect de l'Identité Française (A.G.R.I.F)	Action nationale des retraités (ANR)
Généralisations Le Pen	Ligue pour la vie
France Écologie Environnement	Alliance française des locataires (AFL)
SOS Enfants d'Irak	Mouvement d'entente général pour une république enracinée dans les terroirs (MEGRET)
Front anti-chômage	Association pour la mémoire de l'Empire français (Amef)
Cercle National de la Banque	Sécurité pour les Français
Cercle National des Français Juifs	Traditions, terroirs et ruralité
Fédération Nationale Entreprise Moderne et Liberté	Bien manger!
Cercle National de Défense des Handicapés	Association française de défense de la famille
Cercle National des Rapatriés	Alliance des entrepreneurs indépendants
Association pour la Suppression de l'Impôt sur le revenu et la Réforme Fiscale (ASIREF)	Association de défense de l'entreprise familiale française
Cercle des Français Résidant à l'Étranger	Stop les impôts!
Cercle National des Agriculteurs de France	Écologie action
Cercle National des Combattants	Association des Français d'origine espagnole
Coordination syndicale des Professionnels de Santé	Vivre avec nos animaux familiers
Cercle National des Femmes d'Europe	
Cercle national des Préretraités et Retraités	
Cercle National des taxis	
Ligue pour la vie	
Rassemblement National des Corses	

L'idéologie

À l'issue de la sécession de 1999, la situation place face à face deux partis dont tout indique qu'ils partagent peu ou prou le même patrimoine idéologique et proposent une offre programmatique pratiquement identique. Depuis la création de son mouvement en janvier 1999, Bruno Mégret veut en effet privilégier l'orthodoxie doctrinale – jusqu'à la surenchère parfois – et aller provoquer les lepénistes sur leur propre terrain.

Le programme du FN, intitulé *Pour un avenir français*, adopté à l'approche des élections de 2002, continue de formuler les principales propositions du mouvement lepéniste, en mettant peut-être l'accent sur les

mesures de protection sociale apte à séduire sa clientèle populaire. Le MNR demeure également sur le créneau traditionnel de l'extrême droite et des idées-forces du national-populisme, d'autant plus que Bruno Mégret et ses amis ont très largement contribué à l'élaboration du corpus idéologique de l'ex-FN à partir du début des années 1990. De fait, la *Charte des valeurs* adoptée au congrès de Marignane en janvier 1999 ou les *50 propositions pour rétablir la sécurité* présentées le 18 février 1999 par Jean-Yves Le Gallou, délégué général du parti mégrétiste, ne rompent en rien avec les thèmes fétiches de l'ancien FN. Et ni le programme du MNR (*L'alternative nationale : les priorités du Mouvement national républicain*), présenté à Vitrolles en mai 1999, ni le programme *Pour que vive la France*, adopté à Poitiers par le comité national du mouvement le 30 septembre 2000, n'introduisent de changement significatif par rapport à la ligne classique d'argumentation national-populiste.

Immigration et repli identitaire

Le MNR, tout comme le FN, fait naturellement de la lutte contre l'immigration un thème central de son discours politique. Les deux formations d'extrême droite mêlent leurs voix pour un refus conjoint du cosmopolitisme, pour affirmer une théorie de l'enracinement et de la préférence nationale, ou pour agiter le spectre de l'immigration « invasion », à l'instar d'un Jean-Marie Le Pen dénonçant en 2002 « cette immigration massive qui crée des conditions très désocialisantes » (RMC-Info, 25 avril 2002) ou d'un Bruno Mégret fustigeant « la mauvaise immigration qui se développe (...) [et] met en cause la sécurité et l'identité de notre pays » (*Le Monde*, 9 avril 2002).

Pour Bruno Mégret, « les doctrinaires du mondialisme (...) veulent ouvrir à tout-va les frontières aux hommes, aux cultures et aux produits étrangers; ils prônent l'échange, le mélange et le métissage comme facteurs de progrès (...). Il s'agit là d'une véritable entreprise de destruction de notre identité, contre (...) la France éternelle » (*L'alternative nationale*, MNR). Le parti mégrétiste défend la « préférence nationale » et entend opposer un projet d'« immigration zéro » face à l'« invasion » et, comme l'expliquaient Jean-Yves Le Gallou et Jean-François Galvaire à l'occasion de la seconde université du mouvement à Plomelin en août 2000, faire face à une « véritable guerre raciale (...) qui menace les tréfonds de notre civilisation » (*Le Monde*, 27 août 2000).

De son côté, Jean-Marie Le Pen soulignait lors de la XIX^e fête Bleu-Blanc-Rouge, en septembre 1999, l'absence de « changement de [ses] positions sur le problème clé de l'immigration » après les déclarations de Samuel Maréchal, alors directeur de communication du FN, à propos du caractère « multiconfessionnel » de la France, lors de la campagne des européennes de juin 1999. Carl Lang, secrétaire général du FN, pouvait ainsi dénoncer l'« intégration qui mène à la désintégration nationale, c'est-à-dire à la France

multiculturelle, la France mosaïque, balkanisée, tribalisée » (*Libération*, 2 septembre 1999).

À bien des égards, le programme de Poitiers du MNR résume assez bien la teneur du projet « national » des deux formations concurrentes de l'extrême droite : « assurer un contrôle sanitaire aux frontières, mettre un terme au regroupement familial, instaurer la préférence nationale à l'embauche, abroger le droit du sol, contrôler strictement les associations étrangères, refuser la construction de mosquées monumentales, interdire le port du tchador à l'école publique, ignorer les interdits alimentaires dans les cantines, bannir les délinquants et criminels étrangers, élargir le principe de la déchéance de la nationalité, organiser le rapatriement des chômeurs étrangers en fin de droits, assurer le départ des étrangers sans ressources, instaurer la carte de séjour d'un an, cesser progressivement de renouveler les cartes de séjour » (*Pour que vive la France*, septembre 2000)²⁴.

Insécurité

Avec la lutte contre l'immigration, le « rétablissement » de la sécurité occupe une place essentielle au cœur du dispositif doctrinal de la droite extrême – FN et MNR – et s'est vue conférer une importance capitale lors des campagnes de 2002 autour du thème partagé de la « tolérance zéro ». Comme l'indiquait avec force le programme du FN dès 1997, « le Front national, au pouvoir, considérera le rétablissement de la sécurité comme une priorité absolue. Il utilisera tous les moyens pour honorer cet engagement ». Ces moyens supposent, nous l'avons vu, l'expulsion des délinquants immigrés mais également la « prévention par la famille », l'assurance de la « certitude de la peine » et la fin du « sentiment d'impunité », le renforcement des « moyens de la police », le « doublement du budget de la justice », l'augmentation du « nombre de prisons », la disparition des « zones de non-droit » et le « rétablissement de la peine de mort », véritable pierre angulaire de la politique répressive du mouvement lepéniste (*Pour un avenir français*, 2002).

Les 50 propositions pour rétablir la sécurité, rendues publiques par le MNR dès février 1999, ne semblent pas signifier autre chose en matière de sécurité et d'ordre public : ce « plan Mégret pour la sécurité » prévoit ainsi la certitude, l'aggravation et le cumul des peines, le rétablissement de la peine de mort, l'augmentation des moyens matériels de la justice, la construction de nouvelles prisons, le renforcement des effectifs et des moyens de la police, la réhabilitation de la notion de légitime défense, la publication de l'identité et de la nationalité des délinquants, la

²⁴ Les arguments des deux partis en faveur d'une « politique nationale » demeurent fort comparables à ceux que développait l'ancien FN en novembre 1991, dans le cadre des 50 propositions destinées à « régler le problème de l'immigration en France » (cf. « Les années Le Pen », *National hebdo*, numéro hors série, mars 1992, p. 55).

sanction des mineurs délinquants, la reconquête des « zones de non-droit », la « tolérance zéro », et l'instauration du couvre-feu pour les mineurs dans les zones sensibles; avant d'affirmer : « la meilleure prévention [de la délinquance], c'est une famille respectée et une école ordonnée » (proposition n° 27).

La défense des valeurs traditionnelles

On le voit, la défense des valeurs de l'ultra droite conservatrice continue de façonner en profondeur l'idéologie des deux mouvements FN et MNR. Sans doute la formation mégrétiste accueille-t-elle des militants venus de la mouvance néo-païenne de la nouvelle droite, mais le fonds idéologique auquel il est fait référence demeure fortement ancré dans l'univers des valeurs chrétiennes traditionnelles. « Nous voulons, expliquent ainsi les mégrétistes, assurer la renaissance des vertus qui fondent notre civilisation européenne et chrétienne, sauver l'âme de la France et redonner un avenir à notre peuple. (...) L'homme participe du sacré. L'homme ne s'épanouit qu'enraciné dans des communautés naturelles et organiques au premier rang desquelles figurent la famille, fondée sur le mariage, et la nation » (MNR, *Charte des valeurs*). Le FN exige, pour sa part, la reconnaissance du rôle essentiel de la famille, lieu privilégié de l'éducation de l'enfant où l'individu acquiert son identité et reçoit son héritage » (FN, programme 2002).

Front national et MNR se rejoignent ainsi pour dénoncer l'« hiver démographique » et la « baisse de la natalité ». Mégrétistes et lepénistes plaident pour une promotion de la famille, une politique nataliste volontariste, un revenu parental de « libre choix » pour les jeunes parents, la revalorisation des allocations familiales et une aide au logement. Les deux partis d'extrême droite manifestent en outre leur opposition à l'avortement : le FN lepéniste veut proposer « un ensemble de solutions alternatives (...) pour décourager le recours à l'avortement » (FN, programme 2002); le mouvement de Bruno Mégret s'insurge, quant à lui, contre « la généralisation de l'avortement (...) et la banalisation de cette pratique qui doit redevenir un acte médical d'exception. Aussi est-il indispensable, explique-t-on au MNR, de remettre en cause le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale et de décourager systématiquement le recours à l'avortement » (*L'alternative nationale*, MNR).

Mesures économiques et sociales

Sous l'angle économique, le Front national a longtemps adhéré aux thèses ultra-libérales et s'est opposé à toute forme d'interventionnisme économique de l'État. La transformation et la prolétarianisation du soutien électoral frontiste au détour des années 1990 ont induit un virage idéologique, un certain détachement vis-à-vis des thèmes libéraux et le retour à la rhétorique classique de la recherche d'une « troisième voie » entre capitalisme et marxisme. Plus récemment est venue se

surajouter une inclination plus nette en faveur d'une certaine forme de protectionnisme économique.

En réalité, la « troisième voie » lepéno-mégretiste s'apparente surtout au mélange idéologique de mesures d'inspiration libérale et d'une tentative pour affirmer un ensemble de préoccupations « sociales ». Dès novembre 1992, les *300 propositions* du FN trahissaient déjà la difficulté, pour l'extrême droite, de fonder une doctrine économique cohérente²⁵. En 2002, cette synthèse hétéroclite a été très largement mise en avant par le leader frontiste au travers de sa formule : « socialement, je suis de gauche, économiquement de droite et nationalement, je suis de France ». Cette approche correspond à la nature profonde d'un électorat lepéniste reposant sur ses deux socles majeurs : le monde ouvrier et la petite-bourgeoisie (artisans, commerçants, petits entrepreneurs).

Le FN continue de dénoncer « le libre-échangeisme mondial et l'étatisme socialiste », plaide pour une régulation du commerce mondial, le rétablissement des frontières économiques, et de taxes à l'importation. En même temps, le parti de Jean-Marie Le Pen entend « lutter contre l'étatisme », « défendre le service public » face à la « dérégulation voulue par Maastricht ». En 2002, le FN dit vouloir « sortir la France de la zone Euro et de l'Europe ». S'adressant au segment petit-bourgeois de son électorat, le mouvement lepéniste veut encore « réduire les impôts et les charges des entreprises », « supprimer progressivement l'impôt sur le revenu et suspendre l'impôt sur les successions ». Parallèlement, le Front national « entend mener d'urgence une nouvelle et grande politique sociale » : réévaluation des bas salaires, augmentation du Smic, création d'un grand service national de fraternité française, allocation de solidarité, revenu parental, création d'une caisse de Sécurité sociale spéciale pour les étrangers, affirmation du principe d'une protection obligatoire commune à tous les Français et garantie des retraites (FN, programme 2002).

Du côté du MNR, les mesures économiques et sociales, qui ont été énoncées notamment par Bruno Mégret dans *La troisième voie : pour un nouvel ordre économique et social*, s'inscrivent très nettement dans une même ligne idéologique : « alors que l'ultralibéralisme mondial frappe notre pays et provoque chômage, précarité et baisse du niveau de vie, le MNR veut protéger les Français, combattre le chômage et assurer la fraternité nationale. Il entend réguler les échanges, assurer la priorité aux citoyens et défendre les retraités » (MNR, *Charte des valeurs*).

²⁵ Le FN y revenait quelque peu sur son adhésion sans faille au libéralisme économique pour dénoncer le « libre-échangeisme » et se prononcer pour un certain interventionnisme. Prémisses d'une campagne pour « un nouveau protectionnisme » qui débutait à la fin du mois de juin 1993, contre « l'utopie libre-échangiste », le « libertanisme économique » et « pour la défense des emplois des Français et contre le Gatt » (cf. *Le Monde*, 13 juin 1993).

L'extrême droite contre l'Europe et les États-Unis

Dernier univers clé de la représentation national-populiste du monde, l'intégration européenne constitue depuis plusieurs années un défouloir favori de l'extrême droite française, partie en croisade contre « l'Europe de Maastricht » et la « bureaucratie bruxelloise »²⁶. Depuis la rupture de janvier 1999, FN et MNR se sont tous deux réappropriés l'enjeu pour tenter de capitaliser sur les craintes d'une partie de l'électorat face à la construction de l'Union européenne, et réclamer l'alternative d'une « Europe des nations et des patries ».

Le parti mégrétiste dénonce à l'envi cette « Europe de Bruxelles qui se comporte comme une oligarchie aux pouvoirs de plus en plus étendus ». Le programme de Poitiers suggère en outre de « remettre en cause les traités communautaires de façon à libérer l'Europe du fédéralisme et de la bureaucratie », de « négocier un nouveau traité européen pour fonder la Communauté des nations d'Europe et la substituer à toutes les organisations européennes existantes » et d'« affirmer l'identité européenne de la Communauté des nations d'Europe, laquelle ne pourra comprendre que des nations clairement européennes à la fois par l'histoire, la géographie, le peuplement et la culture » (*Pour que vive la France*, septembre 2000)²⁷.

Du côté du FN, l'hostilité affichée face à l'« eurofédéralisme » (*Argumentaire du patriote*, 2000) continue d'animer la lutte contre la poursuite du processus d'intégration. Pour les caciques du lepénisme, « l'Europe de Bruxelles et de Maastricht est une machine à broyer les nations et les peuples; elle fabrique du chômage, du fiscalisme, de la bureaucratie et de la récession. Le pouvoir est dans les mains d'une poignée de hauts fonctionnaires anonymes et irresponsables » (FN, programme 2002). Dès avril 2000, le congrès du FN avait été organisé autour du thème « sortir de l'Europe », contre le « complot mondialiste dont le cheval de Troie est l'Union européenne de Bruxelles » (*Libération*, 2 mai 2000). En 2002, le FN entend dénoncer pêle-mêle les traités de Maastricht, Schengen et Amsterdam, supprimer la Commission de Bruxelles et organiser un référendum populaire sur la sortie de la zone Euro.

²⁶ On se souvient ici, par exemple, des mots sévères de Jean-Marie Le Pen à l'encontre de « Maastricht, ce cadavre qui empest » (*Le Monde*, 28 septembre 1993), « véritable crime contre la France » prémédité par les « eurofédérastes » et les « banquiers apatrides » (*Le Monde*, 3-4 mai 1992).

²⁷ On notera cependant que pendant la campagne européenne de 2004, le MNR semble avoir insisté non seulement sur le rejet de l'Europe de Bruxelles mais sur la nécessité d'une Europe puissante, fondée sur les valeurs chrétiennes. Alors que le FN mettait l'accent sur la défense des nations contre une Europe technocratique. Cette distance pourrait être plus apparente que réelle et s'expliquer par une stratégie de démarcation.

Conjointement aux thématiques antieuropéennes s'est développée, depuis plusieurs années, une attitude ouvertement antiaméricaine, très fortement ancrée dans le refus d'un « nouvel ordre mondial ». L'antiaméricanisme du Front national s'était déjà exprimé en 1990-1991, lors de la guerre du Golfe, avec le soutien public apporté par Jean-Marie Le Pen à Saddam Hussein et la visite très remarquée du premier au second. L'intervention de l'Otan au Kosovo, en 1999, avait également fourni à l'extrême droite une nouvelle opportunité d'attaquer de front la « domination » américaine. Jean-Marie Le Pen s'était indigné : « le spectacle de l'Europe (et de la France!) à la botte de Clinton dans cette guerre de lâches et de barbares moralisants est écœurant, ignoble, insupportable » (*National hebdo*, 22 avril 1999), donnant ainsi un nouvel écho aux inquiétudes exprimées par le FN face à cette France « vassalisée par le nouvel ordre mondial » (FN, programme 1997). De son côté, s'agissant de l'intervention des forces de l'Otan au Kosovo, Bruno Mégret avait dénoncé « la vulgaire et sanglante opération de police du nouvel ordre mondial » (*Le Monde*, 24 avril 1999), déclarant par ailleurs : « les Américains sont l'ennemi! » (*Libération*, 17-18 avril 1999)²⁸.

En 2002, le FN dénonce une fois encore « le comportement barbare du monde anglo-saxon » et demande « la levée immédiate et sans contrepartie de l'embargo » contre l'Irak. Début 2003, Jean-Marie Le Pen s'oppose avec véhémence à l'intervention américaine en Irak et dénonce une « guerre de l'arrogance et de la prédation » (février 2003). Désireux de se démarquer de son rival frontiste, le MNR a tenté pour sa part un soutien timide aux Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 pour mieux souligner à ses yeux le parallèle entre la lutte contre l'islamisme intégriste terroriste au plan international et la question de l'Islam en France. Mais il se montre à nouveau très anti-américain dans la campagne des élections européennes de 2004, dénonçant une « Europe de Bruxelles qui cède aux Etats Unis et se soumet à l'islamisme », et souhaitant que l'Europe sorte de Otan dirigé par les Américains.

* * *

Ce bref tour d'horizon de la situation des deux formations d'extrême droite au lendemain des scrutins du printemps 2002 laisse sans nul doute apparaître un bilan contrasté pour l'extrême droite hexagonale et, en particulier, le Front national de Jean-Marie Le Pen. Ce dernier s'est assurément saisi du capital électoral patiemment construit tout au long de la période 1984-1999, laissant à ses côtés un MNR exsangue, sans doute condamné à une lente mort politique. En 2002, le Front national a de nouveau fait la démonstration de son institutionnalisation et de son implantation au cœur du paysage politique hexagonal. En s'arrogeant la seconde place de la présidentielle au soir du 21 avril,

²⁸ D'après le MNR, « nos dirigeants se sont ralliés à la politique des États-Unis, c'est-à-dire celle du nouvel ordre mondial (...), mondialiste, puisqu'il vise à soumettre les États à un ordre régi par des lois internationales et imposé le cas échéant par une force supranationale » (*L'Alternative nationale*, 1999).

Jean-Marie Le Pen a prouvé que son parti demeurait capable de surfer sur toutes les formes de protestation et d'élargir, au gré d'une conjoncture favorable, ses soutiens électoraux.

Simultanément, les consultations de 2002 et de 2004 auront éclairé l'isolement politique dont souffre toujours un FN fortement stigmatisé, sans véritable potentiel d'alliance à droite et éprouvant les plus grandes difficultés à rassembler au-delà de son propre camp lors des deuxièmes tours des grands scrutins nationaux. Plus encore, l'échec des législatives a mis en évidence une certaine lassitude d'une partie des électeurs frontistes tentés de voter « utile » et éviter, comme cela fut le cas en 1997, de faire le jeu de la gauche face à la droite modérée.

Battu sans appel au second tour de l'élection présidentielle de 2002, absent des législatives et forfait en région PACA lors des dernières élections régionales, obtenant ensuite un score médiocre lors des élections européennes, Jean-Marie Le Pen apparaît aujourd'hui très affaibli au sein même de son propre mouvement. La question de sa succession a une nouvelle fois resurgi avec une acuité toute particulière au lendemain des législatives de 2002 et, avec elle, une interrogation fondamentale sur la capacité du Front national à s'extirper dans les années à venir de son isolement idéologique et politique.

Chronologie

1972 - Création du Front national autour de Jean-Marie Le Pen.

1977 - Arrivée au FN de Jean-Pierre Stirbois et du courant Solidariste.

1983 - A l'élection municipale de Dreux, la liste FN emmenée par Jean-Pierre Stirbois obtient 16.7 % des suffrages.

1984 - Elections européennes : première percée nationale de l'extrême-droite avec 11.4 % des suffrages.

1985 - Bruno Mégret et Jean-Yves Le Gallou rejoignent le parti de Jean-Marie Le Pen.

1986 - Elections législatives au scrutin proportionnel de liste : fort de 9.8 % des exprimés, le Front national fait son entrée à l'Assemblée nationale avec un groupe de 35 députés.

1988 - Jean-Marie Le Pen obtient 14.4 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle. Lors des élections législatives qui suivent, le retour au scrutin majoritaire est fatal à l'extrême droite : elle réunit 9.7 % des bulletins mais n'obtient qu'un seul et unique élu, Yann Piat, dans le Var.

1989 - Election législative partielle à Dreux, Marie-France Stirbois est élue au second tour avec 61.3 % des suffrages.

1995 - Jean-Marie Le Pen obtient 15 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle. Aux élections municipales, le parti lepéniste obtient plus de 1.200 sièges de conseillers municipaux et enlève trois mairies dans le sud de la France : Orange, Marignane et Toulon.

1997 - Catherine Mégret remporte l'élection municipale partielle de Vitrolles face au candidat du Parti socialiste, avec 52.5 % des voix.

1998 - 1999 - Crise ouverte au Front national : Bruno Mégret et ses amis quittent le parti de Jean-Marie Le Pen et fondent officiellement le FN-Mouvement national, qui deviendra quelques mois plus tard le Mouvement national républicain (MNR).

2002 - Jean-Marie Le Pen se place en seconde position au premier tour de l'élection présidentielle avec 16.9 % des exprimés. Le leader du FN échoue face à Jacques Chirac au soir du second tour avec 17.8 % des voix, n'arrivant pas à élargir ses soutiens au-delà de son électorat du premier tour. Son parti marque un recul sensible lors des élections législatives qui suivent, avec un score national de 11.1 % des suffrages.

Bibliographie sélective

À propos du Front national

Birenbaum (Guy), *Le Front national en politique*, coll. « Fondements », Balland, Paris, 1992.

Buzzi (Paul), « Le Front national entre national-populisme et idéologie d'extrême droite », in Bréchon (Pierre) (dir.), *Le discours politique en France. Évolution des idées partisans*, coll. « Les études », La Documentation française, Paris, 1994, p. 15-36.

Evans (Jocelyn A. J.), « Le vote gauchois-lepéniste. Le masque extrême d'une dynamique normale », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 1, 2000.

Ivaldi (Gilles), « Elections 2002 : l'extrême-droite renforcée mais toujours isolée », *Revue politique et parlementaire*, numéro spécial "Elections 2002 : quelles logiques ?", n°1020-1021, septembre-octobre / novembre-décembre 2002, p.133-149

Ivaldi (Gilles), « La scission du Front national », *Regards sur l'actualité*, La Documentation française, Paris, n° 251, mai 1999, p. 17-32.

Ivaldi (Gilles), « Le Front national à l'assaut du système », *Revue politique et parlementaire*, n°995, 1998, p. 5-22.

Mayer (Nonna), *Ces Français qui votent FN*, coll. « Documents », Flammarion, Paris, 2002.

Perrineau (Pascal), Ysmal (Colette), dir., *Le vote des tous les refus, Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 445 p.

Perrineau (Pascal), « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation ? », *Futuribles*, n°276, juin 2002, pp.6-20.

Perrineau (Pascal), *Le symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front national*, Fayard, Paris, 1998.

Pour en savoir plus : l'extrême droite française dans le contexte européen

Betz (Hans-Georg), Immerfall (Stefan) (eds), *The New Politics of the Right. Neo-Populist Parties and Movements in Established Democracies*, Macmillan, Londres, 1998.

« L'extrême droite en Europe », *Pouvoirs*, n°87 (numéro spécial), 1998.

Eatwell (Roger), Mudde (Cas) (eds.), *Western democracies and the new extreme right challenge*, London: Routledge, 2004

« The Far-Right in Europe : in or out of the Cold? », *Parliamentary Affairs*, vol. 53, n°3 (numéro spécial), juillet 2000.

Ignazi (Piero), *Extreme Right Parties in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, Comparative Politics Series, 2003

Ivaldi (Gilles), *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale : la fin du consentement*, La Documentation Française, Etudes et Documents, à paraître 2004.

Ivaldi (Gilles), Evans (Jocelyn A.J.), « Les dynamiques électorales de l'extrême-droite européenne », *Revue politique et parlementaire*, n°1019, mai-juin / juillet-août 2002, p.67-83

Ivaldi (Gilles), « L'extrême droite en Europe occidentale », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, Paris, n°849, 22 décembre 2000.

Merkel (Peter H.), Weinberg (Leonard) (eds), *The Revival of Right-Wing Extremism in the Nineties*, Frank Cass, Londres, 1997.

Mudde (Cas), *The Ideology of the Extreme-Right*, Manchester University Press, 2000.